Mairie - place du 19 août
58 500 CLAMECY
solidarite.migrants.hn@gmail.com

Assemblée Générale du 20 novembre 2021

Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais

Procès-verbal

Le samedi 20 novembre 2021 à 10h30, les membres de l'Association Solidarité Migrants du Haut Nivernais se sont réunis en assemblée générale ordinaire au château du Parc Vauvert à Clamecy.

A l'assemblée de ce jour, 33 membres à jour de cotisation sont présents et 7 ont donné pouvoir. Le quorum est atteint (l'association enregistre 72 adhérents en 2021).

Lison Delsalle et Brigitte Guérin, en qualité de co-présidentes, président l'assemblée générale et Sylvie Hanemian, co-secrétaire de l'association, est nommée secrétaire de séance.

Lison Delsalle rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports d'activités, moral et financier de l'année 2020/2021 (mars à mars),
- Présentation des projets pour l'année 2021/2022,
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration,
- Questions diverses

Successivement, Lison Delsalle, Brigitte Guérin, Elisabeth Champault (co-trésorière) et Sylvie Hanemian lisent et présentent le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier de l'année 2020/2021 (mars à mars) et les perspectives pour l'année à venir. Voir document annexe.

Principaux échanges :

- Thierry Hanemian fait une présentation rapide de l'AME (aide médicale d'état) et répond aux questions de l'assemblée.
- Arnaud Proy présente le fonctionnement du jardin partagé pendant la saison passée.
- Nato Kiladzé témoigne du partage d'expérience autour de la fabrication de pain chez Rebecca Corrazza à Lucy-sur-Yonne.

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction des co-présidentes :

- Première délibération : l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier.
- Deuxième délibération : l'assemblée élit les membres du conseil d'administration sortants, qui se sont représentés à l'exception d'Adeline Shishido. Sylvia Calle et Emilie Frezza présentent leur candidature.

Sont ainsi élus à l'unanimité pour deux ans, conformément aux statuts :

- Colette SPINAT, Dornecy
- Thierry HANEMIAN, Menou
- Elisabeth CHAMPAULT, Clamecy
- Angélique VANNSON, Clamecy
- Sylvia CALLE, Armes
- Emilie FREZZA, Saint Révérien

Les autres membres du CA seront sortants en 2022 :

- Lison DELSALLE, Surgy
- Brigitte GUERIN, Clamecy
- Sylvie HANEMIAN, Menou
- Charlotte LASSALLE, Moraches
- Max HANNON, Chevannes-Changy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par les co-présidentes et la secrétaire nommée pour cette séance.

Lison Delsalle Brigitte Guérin Sylvie Hanemian